

# LE QUOTIDIEN

## JOURNAL DU SOIR.

MARQUE & Co., Éditeurs-Propriétaires.

MARDI, 2 SEPTEMBRE 1834.

13, COTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN  
2 septembre 1834.

### Un drame de famille

Et il ajouta en hochant la tête :  
— Elle n'est jamais bien terrible de la misère des oiseaux.  
Un moment encore il resta à la lucarne, plongeant sa vue au loin sur les toits illuminés. Puis, se retirant tout à coup :  
— Trop de lumière et de soleil pour moi, qui marche vers une nuit sans fin ! s'écria-t-il. Il me semble que la ville ensoleillée, bruyante, joyeuse, épaissit les ténèbres qui m'environnent. La joie des autres me fait mal. Suis-je donc devenu méchant, haineux ? Non, non. Ah ! qu'il soit maudit le jour où je suis né !  
Pourquoi ai-je vécu ? Pourquoi souffrir. Et je voudrais vivre encore pour souffrir toujours ? Allons donc !... Si la vie est belle pour quelques-uns, pour les misérables tels que moi elle est une chaîne de fer, trop lourde à trainer, qui attache à la terre !  
Vie de fausses espérances, d'angoisses, de douleurs et de larmes, je sais ce que tu as été pour moi et je suis prêt à te quitter sans regret !  
Que suis-je ? Rien. Et je ne peux rien être !  
Vivre ! Pourquoi vivre ? Pour continuer la lutte terrible. Mais je suis vaincu, brisé, terrassé. Je suis impuissant, sans force ; l'implacable fatalité m'a condamné. Voyageur épuisé, je ne peux plus faire un pas, c'est le repos qu'il me faut ; le bruit déchire mes oreilles, j'aspire à l'éternel silence. Oui, il faut mourir. La mort est la délivrance ; elle me tend les bras et je lui souris. Ce soir ou demain, on relèvera mon cadavre à la place où je serai tombé !  
Il resta un instant silencieux et reprit :  
— Pauvre Gilbert, grand vaincu, comme toi, que la misère noire a flétri, a écrasé, comme toi je peux dire :  
Au banquet de la vie, infortuné convive,  
J'apparus un jour et je meurs ;  
Je meurs et sur ma tombe ou lentement arrive,  
Nai vu venir verser des pleurs !  
Oui, on ne pleurera pas sur ma tombe. Je suis seul au monde ; nul ne m'aime et j'en ai personne à aimer. Je pars sans regret et je ne serai point regretté. On me jettera dans une fosse creusée au cimetière, et sur cette fosse d'un suicide on ne verra jamais un bouquet de fleurs apporté par une main pieuse. Demain, ceux qui m'ont connu ne se souviendront plus d'Alexis Mollin ; rien ne restera de moi, pas même un souvenir.  
Alexis Mollin ! Qu'était-ce donc que cet Alexis Mollin ? Un inconnu, un pauvre gueux, un cerveau bourré de chimères, une espèce de rêveur, un fœ qui a usé toutes ses forces, tout son courage, toute son énergie à courir après l'ombre, croyant toujours qu'il allait saisir la proie. Oh ! l'insensé, l'insensé !  
Il continua d'une voix sourde :  
— Ainsi le vent la destinée, et la mienné doit s'accomplir ! Gaiement, l'espoir au cœur, je m'étais mis en route ; je ne songeais pas à la longueur du chemin, je ne voyais que le but à atteindre. Jeune, fort, cou ageux et plein

de santé, je n'avais pas à compter les années.  
Devant moi aucun obstacle ne se dressait, la route s'ouvrait large, toute fleurie. L'avenir m'apparaissait resplendissant de lumière, souriant, prodigue de promesses, avec ses couronnes, ses succès, ses acclamations, ses triomphes, ses gloires... Mirage des yeux, hallucination de l'esprit, vertige. L'avenir a disparu, pour moi l'avenir n'existe plus !  
Je n'ai fait qu'un bout de chemin et je suis forcé de m'arrêter. Impossible d'aller plus loin. La route que j'ai suivie m'a conduit dans une impasse. Pour en sortir, il n'existe qu'une porte sombre, celle qu'ouvre la mort ! Et c'est par cette porte que je sortirai ce soir. Une évasion ! Eh bien, oui, je m'évade, je romps ma chaîne, je fais les humiliations, les ricanements, la fausse pitié, l'indifférence des heureux, le mépris des égoïstes ; je me délivre des tortures de la faim, je me soustraïs à d'horribles tentations.  
Voyons, est-ce que j'ai manqué de persévérance ? Est-ce que j'ai gaspillé les heures que les autres donnent au travail ? poursuivait-il avec une sorte de rage. J'ai travaillé le jour, j'ai travaillé la nuit, chassant le sommeil, la fièvre dans la tête. J'ai lassé le corps, usé l'esprit, détruit la pensée. En moi, tous les ressorts sont brisés. Plus de flamme, tout s'est éteint !  
Je croyais être inspiré, je croyais avoir du talent ; on me l'avait dit, des gens qui flattaient ma manie, qui se moquaient de moi... Ils m'ont poussé sur la pente et se sont bien gardés, me voyant glisser, de me tendre la main pour m'empêcher de tomber en bas.  
Ai-je prouvé que j'avais du talent ? Non. A quoi suis-je arrivé ? A rien. Ce que je prenais pour de l'inspiration n'était que les divagations du délire, mes élucubrations sont le produit d'un trouble cérébral. Cerveau creux, tête vide ! Dérision, sottise !  
Et je croyais au succès, à la renommée, à la gloire. Oh ! fou, fou que j'étais !...  
Il s'approcha de la commode, en frappant le marbre du poing :  
— Là, dans ces tiroirs, reprit-il, se trouve enfoui, entassé tout ce qui fut mes chères espérances. Sur ces pages écrites avec conviction, quand ma pensée était brûlante, j'ai mis toute mes croyances, tout ce qu'il y avait d'ardeur et de vie en moi.  
Pauvres feuilles volantes, pauvres feuilletés éparpillés que je vais abandonner, je vous ai imprégnés sous ma plume fiévreuse du rouille de ma pensée, je vous ai donné tout ce qu'il y avait de sentiments dans mon cœur, toute la force et la foi de mon âme !  
Sur vous on pourrait voir des traces de mes larmes ; et combien d'entre vous ont été écrites avec mon sang, quand je n'avais plus d'encre et pas d'argent pour en acheter.  
Et, qu'est-ce que cela vaut aujourd'hui ? Rien, rien !  
Si, le prix du papier au poids, acheté en un lot par l'épicier du coin. Mes vers, et ma prose envelopperont des chandelles, deviendront des cornets ; et après, jetés aux ordures par la ménagère, tout ira dans la hotte du chiffonnier.  
Un rire nerveux, strident, éclata entre ses lèvres frémissantes !

— Vanité, orgueil, s'écria-t-il, voilà mon sépulcre !  
Où sont-ils mes beaux rêves ? Fondus comme les neiges de l'hiver dernier.  
Et vous, ô mes blanches illusions d'autrefois, qu'êtes-vous devenue ? Ma misère vous a chassées et vous êtes parties, effrayées, comme s'en vont les frioleuses hirondelles aux approches des jours de frimas.  
Quelque ventru dira peut-être :  
— Cet Alexis Mollin était un homme sans énergie, un fou ; il a eu peur de la misère et il s'est tué.  
C'est faux ! Non, je n'ai pas peur de la misère. Est-ce que je n'ai pas lutté ? Est-ce que je n'ai pas souffert ? Est-ce que, sans jamais jeter une plainte, je n'ai pas usé tout mon courage ? Ah ! ce n'est pas ma faute, à moi, si je suis vaincu ! Non, ce n'est pas en lâche que je quitterai la vie.  
La misère ! pourquoi me ferait-elle peur ? Je la connais, la misère blême, décharnée, grelottante, convertie de haillons, aux yeux hagards, à l'haleine fétide ; la misère sans sourire, aux longues dents aiguës par la faim. Je la connais depuis longtemps ; le jour de ma naissance elle m'a reçu dans ses bras ; elle m'a tenu sur ses genoux, m'a bercé, m'a appris à boire mes larmes pour apaiser ma soif et ma faim ; partout où j'allais elle me suivait, elle veillait à mon chevet ; elle a toujours été la compagne inséparable et douloureuse de ma vie.  
Pourquoi donc reculerais-je devant la mort ? Je suis sa proie, elle me guette. Si je n'allais pas à elle, c'est elle qui viendrait me prendre, après une longue et cruelle agonie, sur un lit d'hôpital. Je ne veux pas mourir ainsi, je ne veux pas !...  
Maléfique, Gilbert, Hégesippe Moreau et vous tous poètes moissonnés à la fleur de l'âge, morts illustres, nobles héros de la misère, sortez de vos tombeaux et dressez-vous devant moi pour me dire quelles ont été vos souffrances avant de mourir.  
Gilbert, je ne mourrai pas comme toi à l'Hôtel-Dieu, ni à la charité comme toi, ô doux poète du *Myosotis* : j'imiterai Chatterton !  
Il se laissa tomber sur son grabat, comme brisé, anéanti et lentement, d'une voix sombre, les yeux fermés, il se mit à déclamer des vers.  
L'heure sonna à Saint-Laurent. Le poète compta les coups de marteau de l'horloge.  
— Midi, seulement midi, prononça-t-il en s'étirant les bras ; ah ! comme cette journée est longue !  
Soudain un sourire étrange courut sur ses lèvres.  
Il glissa sa main sous le traversin d'où il tira un fort pistolet à canon double, dont il fit jouer les batteries, comme pour s'amuser.  
— Vieux pistolet, dit-il sourdement, je t'ai vu un jour sur un tas de ferraille et, sans savoir pourquoi, je t'ai acheté ; tu as toujours été le seul objet de la panplie dont tu devais faire partie. Vingt fois, je fus sur le point de te vendre, et cependant je t'ai conservé ; quelque chose me disait qu'un jour j'aurais besoin de toi !  
Ah ! tu es bien chargé ; je t'ai bourré de poudre et de plomb jusqu'à la gueule. Deux coups

c'est un de trop. Mais qui sait ? une première fois, au moment suprême, ma main peut trembler.  
Compagnon de la dernière minute, meurtrier irresponsable, c'est toi qui m'ouvriras la porte de l'éternité.  
A ce moment, un bruit de pas dans l'étroit couloir des mansardes attira l'attention du jeune homme.  
Presque aussitôt on frappa.  
Alexis Mollin tressaillit, se dressa comme par un ressort, jeta du côté de la porte un regard farouche et cria :  
— Entrez !  
Un pêne rouillé grinça et la porte s'ouvrit.  
II  
DEUX PAUVRES DIABLES.  
Un grand et beau jeune homme, portant comme le locataire de la mansarde ses longs cheveux châtain-clair tombant autour du cou, entra dans le taudis.  
Ce jeune homme avait une de ces physionomies ouvertes qui attirent et inspirent aussitôt la sympathie. Figure d'un dessin correct, longue, maigre et très pâle, aux traits fatigués. Le regard voilé était triste et d'une grande douceur. L'ensemble de la physionomie avait une indéfinissable expression de douleur contenue et de résignation. Evidemment cet homme souffrait. Cependant malgré son air peu hardi, humble, son beau front restait éclairé par le rayonnement d'une indomptable fierté.  
Pauvrement vêtu, d'ailleurs, il était facile de voir que c'était un malheureux, rendant visite à un autre malheureux, la misère venait saluer la misère.  
— Bonjour Alexis, dit-il.  
Celui-ci avait changé d'attitude à la vue du visiteur, et l'expression dure de son visage s'était subitement adoucie.  
— Ah ! Georges Ramel, s'écria-t-il. Bonjour Georges, ajouta-t-il en marchant vers le visiteur, les mains tendues.  
Les quatre mains s'unirent et ils restèrent un moment en face l'un de l'autre, se regardant, les yeux dans les yeux.  
— Ainsi tu viens me voir ? reprit Alexis ; c'est une surprise.  
— Est-elle agréable, au moins ?  
— Certes ! je croyais que tu m'avais oublié.  
Georges eut un sourire doux et triste.  
— Quand on a qu'un seul ami, répondit-il, on ne l'oublie pas.  
La main d'Alexis serra fiévreusement celle de Georges.  
Ce dernier resta un instant silencieux, plongeant son regard dans les yeux sombres de son ami, comme s'il eût voulu pénétrer jusqu'au fond de sa pensée.  
— Alexis dit-il, tu as un air tout drôle.  
Quelle idée !  
Il me semble que tu t'es ennuyé de ma présence.  
— Oh ! par exemple !  
— Si je te dérange, dis-le moi.  
— Tu ne me déranges point.  
— Alexis, tu ne me réponds pas franchement. Peut-être attends-tu quelque un ?  
— Je n'attends personne, répondit le jeune homme avec austerité.  
Je comprends tu te disposais à sortir ?  
— Non, je ne sortirai pas avant trois ou quatre heures.

### Feuilles d'annonce

Il est si souvent d'usage d'écrire le commencement d'un article dans un style élégant et intéressant, puis de changer tout à coup son article en une réclame appelant l'attention du public sur les propriétés des Amers de Houblon pour encourager le peuple à en faire l'essai, et lui prouver qu'il ne doit pas employer d'autres remèdes.  
Le remède est si favorablement annoncé par les journaux de tous les partis et de toutes les dominations religieuses, et il supplante toutes les autres médecines.  
Personne ne peut nier la vertu du houblon et les propriétaires des amers ont montré beaucoup d'habileté en composant une médecine dont les bons résultats sont palpables.  
Est-elle morte ?  
Non.  
Elle a souffert et languit durant des années.  
Les médecins ne lui donnaient aucun soulagement.  
Et un bon jour les amers de houblon dont les journaux lui avaient dit tant de bien l'ont guérie.  
Vraiment ! Vraiment !  
Combien nous devons être reconnaissants pour cette médecine.  
Les souffrances d'une fille.  
Il y a onze ans notre fille était cloquée sur le lit de douleur.  
Elle souffrait des maladies de rognons, du foie, de rhumatisme et de débilité nerveuse.  
Elle était sous les soins des meilleurs médecins qui lui donnaient toutes espèces de remèdes sans lui donner de soulagement, et maintenant elle est très bien après avoir fait usage des Amers de Houblon que nous avons méprisés pendant des années. — Les Parents.  
Un père qui se rétablit.  
Mes filles disent :  
Comme notre père est mieux depuis qu'il fait usage des Amers de Houblon.  
Il se rétablit vite après avoir souffert d'une maladie déclarée incurable.  
Comme nous sommes heureuses qu'il fasse usage de vos amers !  
UNE DAME D'UTICAT, N. Z.

### Pianos & Musique

## A. LAVIGNE

Éditeur de musique et importateur de PIANOS et HARMONIUMS des célèbres manufactures suivantes :



Kranich & Bach.  
E. McCammon.  
Wheelock & Cie.  
Mason et Hamlin.  
Burdett.  
Bell & Cie.

Musique en feuille, collection de morceaux pour CHANT, PIANOS, HARMONIUMS, VIOLON, FLUTE, CORNET, CLARINETTE, etc., etc.  
Méthodes, études de toutes sortes.  
PIANOS et HARMONIUMS vendus à très-bas prix et à termes faciles de paiements.  
PIANOS et HARMONIUMS de seconde main à vendre ou à louer.  
55 Rue de la Fabrique, QUEBEC.  
11 juillet. — 1m

Lisez bien et souvenez-vous  
Le soussigné informe le public qu'il vient d'être nommé agent pour la vente des BIERES et PORTER de BOSWELL, la plus pure de toutes les Bieres étant faite avec les meilleurs grains et du houblon de meilleure qualité.  
Faites toujours usage de cette Bière dans l'intérêt même de votre santé. Demandez à vos épiceries la BOSWELL et vous serez entièrement satisfait.  
Toute commande qu'on voudra bien lui envoyer sera servie immédiatement, aux prix de la brasserie.  
THIBAUT & Cie., Levis.  
15 juillet. — 1m

LÉVIS, 2 SEPTEMBRE 1884

CIRCULAIRE AU CLERGE

Arch. de Québec, 14 août 1884
Monsieur le Curé,
Le préfet de la S. Coogréation des Rites, Son Excellence le Cardinal Bartolini, vient d'adresser aux Evêques du monde entier une lettre qui a rapport à la prochaine solennité de la Nativité de la Sainte Vierge.

Quelques cardinaux, un grand nombre d'évêques et de prélats avaient présenté à Notre T. S. Père le Pape Léon XIII une requête le suppliant de vouloir bien approuver l'opinion de quelques historiens qui croient que l'année prochaine serait le dix-neuvième centenaire de la naissance de l'auguste Mère de Dieu. Ne convenait-il pas de célébrer cet heureux événement avec une solennité toute spéciale dans l'univers catholique ? Ce serait, en même temps, une réparation contre les attaques et les blasphèmes que les puissances des ténèbres lancent aujourd'hui contre la Reine des anges et des hommes.

La Congrégation des Rites chargée d'examiner ce projet ne trouva pas expédient de l'approuver, et cela pour deux raisons principales: d'abord on ne peut déterminer avec certitude l'année de la naissance de la Vierge Marie; ensuite, la nature spéciale du culte rendu à la Mère de Dieu semble exiger que toujours ces glorieux mystères soient célébrés avec le même éclat et le même amour. Toutefois, la Congrégation loua les pieux desirs de tant de prélats distingués et demanda au Saint Père qu'un nouveau témoignage de vénération et de piété filiale fût donné à notre bonne Mère.

En conséquence, le Souverain Pontife a réglé qu'un Triduum solennel sera célébré cette année à l'occasion de la solennité de la Nativité de la Sainte Vierge.

Messieurs les Curés sont donc invités: 1o A convier leurs fidèles à une grande messe qui se célébrera le 6, 7 et 8 du mois de septembre prochain.

2o A donner ces jours-là la bénédiction solennelle du St Sacrement.

3o A faire, l'un des jours indiqués, une procession en chantant les litanies de la Ste Vierge.

Les fidèles qui assisteront à l'un des exercices pourront gagner une indulgence de sept ans et de sept quarantaines. Ceux qui assisteront chaque jour à l'un des exercices et qui, durant le Triduum se seront confessés, auront communiqué et prié pour les intentions du Souverain Pontife, pourront gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire.

Les fidèles seront invités à joindre de ces faveurs spirituelles et s'empresseront sans doute d'attirer sur eux et sur l'Eglise les bénédictions de Celle qui se montre attentive à toutes nos prières.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Curé, votre très-obéissant serviteur.

CYRILLE E. LEGARÉ, V. G. Administrateur.

L'AVENIR DU CANADA.

Sir Francis Hincks publié dans un journal anglais de Montréal une intéressante étude sur le Canada. Après avoir brièvement raconté les diverses phases politiques que le pays a traversées jusqu'au pacte de 1867, le vieux diplomate se demande quel sera l'avenir de la confédération.

"L'acte de 1867, dit-il, quoiqu'il ait donné satisfaction en général, est susceptible de retouchements. Le système monarchique de gouvernement ne convient pas à des provinces qui forment partie d'un système fédéral. Il est essentiel pour le bon fonctionnement de ce système que le représentant de la couronne soit indépendant du gouvernement du Dominion, qu'il représente un parti politique qui peut être l'ennemi de la majorité d'une législature de province. Ceci est à peine possible avec le système actuel, c'est pourquoi il serait infiniment préférable que les législatures de province seraient sur le même pied que les municipalités. Il ne devrait y avoir qu'un seul corps législatif qui élirait le lieutenant gouverneur. Les pouvoirs de ce corps seraient strictement définis par la loi et ils devraient être complètement indépendants du gouvernement central et du parlement. Dans une usurpation de pouvoir, on aurait recours à la cour suprême."

Le vieux athlète voudrait éviter charbyde pour tomber dans Soylia.

"On ne saurait nier, ajoute-t-il, qu'il y a un grand nombre de personnes dans le pays qui désirent un changement dans nos institutions politiques, mais jusqu'à présent aucun parti politique n'a entrepris de demander un changement organique.

Aucun n'a osé s'aventurer jusqu'à défendre l'indépendance ou l'annexion. De tous ces systèmes le plus impraticable est la fédération impériale, quoiqu'il ait reçu l'appui du chef actuel de l'opposition. Ce système priverait les représentants du peuple canadien du droit de régler leur propre politique fédérale et entrainerait le Canada dans les querelles de la Grande Bretagne et presque constamment engagée, non seulement en Europe, mais dans toutes les parties du monde.

Il augmenterait les charges publiques, car l'autorité impériale déterminerait non seulement le mode de retirer des

revenus, mais encore réglerait les dépenses militaires et navales et les frais de représentation.

"Ce système présente tant d'objections qu'il est peu probable que l'on pourrait le faire adopter sans passer par une guerre civile.

Plusieurs pensent que le parlement canadien pourrait proclamer l'indépendance ou l'annexion, sans que l'Angleterre osât forcer le peuple du Canada à conserver le lieu qui existe actuellement. Le peuple du Canada n'a pas raisonnablement à se plaindre de l'Angleterre et si l'on n'a pas de griefs il serait impossible d'induire les représentants de la nation à changer le système politique actuel pour y substituer une république.

Sans discuter la valeur des systèmes monarchiques et républicains, il est peu probable qu'on puisse arriver à un pareil changement de constitution sans en venir aux armes ou au moins sans rencontrer une opposition telle qu'elle rendrait tout fonctionnement de gouvernement impossible.

"Il est plus facile d'arriver à l'annexion qu'à l'indépendance. L'annexion implique union commerciale. Aucun des partis politiques ne s'est prononcé sur ce sujet. La seule chose que l'on ait demandé jusqu'à présent, c'est le droit de conclure des traités avec les autres nations."

"A présent, le Canada est pratiquement indépendant. Quoiqu'il soit aussi impossible de prévoir pour l'avenir un sujet de mécontentement contre la Grande Bretagne, que de prédire quel sera l'avenir des états européens, cependant, on peut dire que nous n'avons aucune raison de croire que le lien entre la Grande Bretagne et le Canada courre le moindre risque d'être rompu."

LE CHOLERA

Et l'épidémie disparaît peu à peu de Midi de la France, il n'en est pas de même de l'Italie où depuis quelques jours on remarque une recrudescence de la maladie.

Durant les dernières 24 heures, on a signalé 45 décès cholériques et 140 nouveaux cas de choléra.

Le pape a lancé une encyclique recommandant aux fidèles de faire des prières pour la cessation du fléau devant de jour en jour plus menaçant.

Ce qui s'est passé en France se répète en Italie. Dans la plupart des districts infestés l'excitation est grande et les médecins que l'on accuse de propager la maladie, sont maltraités. Dans certains cas, les hommes de la science ont dû avoir recours aux armes pour se protéger contre la populace que la peur du choléra et les préjugés ont rendu inconséquent. Quelques médecins ont été récompensés de leur abnégation, de leur dévouement, par des coups de couteaux. On reconnaît bien là l'Italie.

En France, on avait aussi des préjugés. Des malades refusant de prendre les remèdes des médecins avant que ceux-ci y eussent goûté, mais nous n'avons remarqué aucun cas de violence.

Le choléra fait aussi quelques victimes en Espagne, et les autorités prennent des mesures énergiques pour contrôler la maladie.

Dans les dernières 24 heures, on a encore enregistré neuf décès à Marseille, mais les médecins sont d'avis que le nombre ira maintenant en diminuant.

LE PAPE ET LE DIVORCE

Nous croyons savoir, dit la Défense, de Paris, que S. S. Léon XIII est sur le point d'adresser au gouvernement de la République une protestation contre la loi du divorce, loi contraire au sacrement du mariage. Cet important document est d'une assez grande étendue. Comme tous les actes du pontificat de Léon XIII, il est écrit dans un ton doctrinal très élevé.

Le Pape y rappelle tous ses avertissements antérieurs à propos des lois et des décrets rédigés en opposition avec l'Eglise, et même dans un but manifeste d'hostilité contre elle.

On parle aussi, à Rome, d'instructions que le Saint-Siège aurait envoyées aux évêques français au sujet de l'application de la loi du divorce.

GAZETTE UNIVERSELLE

Une pensée par jour: Pour conserver un ami, il faut devenir soi-même capable de l'être.

—La ville de Montréal a exporté depuis l'ouverture de la navigation 2,000,000 pieds de bois de plus que l'an dernier.

—Les compagnies de phosphates près d'Ottawa ont reçu des commandes au montant de \$300,000 pour le marché américain.

—La commission royale chargée de faire des investigations à propos du cas de conspiration, a recommencé à siéger hier. Plusieurs témoins ont été interrogés, mais rien de nouveau n'a été révélé.

—Des marins français ont capturé une lune de mer tellement énorme qu'ils n'ont pu la hisser à bord. Ce monstre marin pèse 1,300 livres et mesure sept pieds et demi de longueur sur huit de largeur.

—Les travaux d'agrandissements à l'église de Sainte-Anne de Beauport avancent assez rapidement: la consécration est prête à être posée sur les longs pans;

la façade et les tours s'élèvent graduellement; les emblèmes des trois vertus théologales (immenses pierres représentant la foi, l'espérance et la charité) sont préparés et seront posés dans quelques jours.

Le toit sera posé cet automne et la confection de la voûte et des ornements se fera dans le cours de l'hiver prochain.

—Quelques journaux annoncent que le révérend père Hamon va être transféré dans un établissement de la congrégation dont il forme partie en dehors du Canada.

—L'installation des bureaux et ateliers du nouveau journal libéral anglais, à Montréal, progresse rapidement. Tout indique que M. Stewart, qui en est le directeur, sera prêt dès le commencement de septembre, comme il a déjà été annoncé.

—Tieborne, dont le procès a été interrompu, il y a une dizaine d'années, l'Angleterre et l'Europe tout entière, y a été remis en liberté. Sa détention aura duré dix années.

—Un nommé John Hewick, convaincu d'assaut sur un gardien de la paix, a été condamné à 20 piastres d'amende et aux frais ou à deux mois de prison.

—Le navire à vapeur Titania, de la ligne Dominion, arrivé ces jours derniers de Glasgow, a subi beaucoup de mauvais temps. Un grand nombre de stalles aux bestiaux ont été emportées à la mer. Ce vaisseau avait à son bord onze chevaux de race destinés à l'élevage.

—M. Louis Barin, travaillant à Beaulieu, vient d'apprendre que sa femme a quitté le foyer conjugal, à Saint-Hilaire, comté de Rouville, en compagnie d'un jeune homme du nom de Alfred Lajeunesse. La fugitive a laissé à son mari cinq enfants. Le couple, après avoir passé cinq jours à Longueuil, a pris la route des Etats-Unis.

—Les cochers du poste du Palais, près de la gare du chemin de fer du Nord, peuvent faire leur profit de la nouvelle suivante. Le recorder de Montréal a condamné à \$20 d'amende un cocher qui avait mis à la circulation sur les quais. Le recorder de Québec n'est guère plus indulgent, qu'on y prenne garde.

—Notre artiste distingué, M. Alfred Desève a été réengagé comme solo violoniste pour le grand festival musical de Worcester.

Qu'il suffise de dire que cette fête musicale est la plus importante de toutes celles qui se donnent dans la Nouvelle-Angleterre, pour donner une idée de la haute réputation que notre compatriote a conquise en Amérique.

—Les mécaniciens et les serruriers du chemin de fer du Grand-Tronc, qui font le service entre la Pointe Saint-Charles et la gare Bonaventure, se plaignent de ce qu'une troupe de jeunes gens et de petits garçons ne cessent de jeter des pierres au passage des convois.

—M. Van Horne, de la compagnie du Pacifique, est arrivé jeudi d'un assez long voyage au Nord-Ouest. Son témoignage confirme en tout point les bonnes nouvelles que nous avons transmises le télégraphe au sujet de la récolte de cette région.

—Des lettres reçues de la Côte Nord nous informent que les habitants de cette localité ont attendu avec impatience la visite du médecin que le gouvernement de la province se proposait d'envoyer pour soigner les malades privés de tout secours. Ils espèrent encore dans cette faveur du gouvernement et réclament ardemment ce bien-être qu'ils considèrent leur être dû.

—On vient de discuter en Suisse, un projet de loi dont voici les dispositions les plus importantes:

1o La peine de mort n'est appliquée qu'au crime de meurtre; 2o Elle sera exécutée par décapitation au moyen de la guillotine; L'exécution aura lieu dans un local fermé, en présence de témoins.

—La municipalité des Eboulements fait actuellement des démarches pour faire sortir Xavier Bouchard de l'asile de Beauport, vu que les médecins de cette institution sont d'opinion que ce jeune homme n'est pas fou.

Ce jeune homme a été interné à l'asile par ordre de la cour d'assise, ayant été acquitté du vol de lettres chargées, sous prétexte qu'il n'était pas toujours conscient de ses actes.

—On demande que des gardes-chasse soient nommés en divers endroits sur la côte Nord pour empêcher les chasseurs sauvages et autres de faire de véritables massacres de castors. Pauvres bêtes! Pourquoi n'a-t-on pas demandé protection à l'Etendard?

—Un grand nombre de sportmen, venant de Québec et même de New-York, sont descendus depuis quelque temps faire la pêche sur les lacs et rivières en arrière de la Baie Saint-Paul.

—Le gouvernement russe vient d'acheter en Angleterre pour la somme de 300,000 francs la célèbre toile de Paul Véronèse: l'Adoration des Mages. Ce tableau sera placé dans la cathédrale que l'on construit à la place où fut tué l'empereur Alexandre II.

—On mande de Paris que le cadavre trouvé flottant sur la Seine, était celui

d'un espion allemand qui se disait sujet hollandais et travaillait dans une imprimerie.

—La compagnie du Grand-Tronc va faire construire un joli bâtiment pour remplacer la vieille et incommode gare que le feu vient de détruire à Woodstock.

—Le contrat pour la construction du chemin conduisant au nouveau quai à la Baie Saint-Paul, a été accordé à M. Joseph Desbiens, pour la somme de \$1,850. L'entrepreneur est tenu de terminer ce chemin pour le premier novembre prochain.

—Le nombre des bibliothèques scolaires, en France, au 1er janvier 1884, est de 23,845; elles renferment 3,161,060 volumes. L'année dernière, on ne comptait que 28,251 bibliothèques scolaires contenant 2,894,000 livres. Trente bibliothèques pédagogiques ont été créées, ce qui en porte le total à 2,450; ces bibliothèques possèdent ensemble 663,878 volumes, au lieu de 585,651 l'année dernière.

—Ces jours derniers, la fille de M. L. Gougeon Tremblay, de la Malbaie, étant tombée en bas du quai a failli se noyer. C'est son sang-froid qui l'a sauvée. En revenant à la surface, elle a pu s'emparer de l'amarre d'une chaloupe et s'y maintenir, tandis que son frère accourait à son secours.

—Une dépêche de Winnipeg rapporte qu'un jeune Écossais du nom de James Keith, ne pouvant trouver d'ouvrage, et se voyant réduit à la misère, au milieu d'étrangers, s'est suicidé dans un moment de désespoir.

—Le Trouvère raconte la déconfiture d'un troupe d'opéra anglais qui avait entrepris, depuis un an, une grande tournée dans l'Inde et en Australie. La prima donna est restée dans le pays en qualité de servante d'auberge, le ténor s'est engagé comme domestique d'un éleveur de bestiaux.

—Lord Rayleigh s'est prononcé pour l'étude du français et de l'allemand, langues vivantes, de préférence au grec et au latin, langues mortes. Cela sonne fort un débat. Le Star, pour sa part, se déclare en faveur de l'étude des langues vivantes, qu'il déclare plus utile à tous égards que l'étude des langues anciennes, en théorie comme en pratique. C'est une question contestée.

—La fabrique des Eboulements a passé un contrat avec M. Justinien Tremblay, menuisier, pour la construction d'un nouveau presbytère.

—On nous annonce la visite prochaine du vaisseau de guerre anglais Garnet sous le commandement du capitaine l'hon. Francis Montague. Le Garnet est sur le même modèle que La Tourmaline mais il est beaucoup plus grand. Son équipage est de 200 hommes. Il est armé de 12 canons.

—Timoléon lit les faits divers. —Encore une attaque nocturne..... et à quatre heures du matin! Décidément, on n'est pas en sûreté à Paris... Pour peu que cela continue, nous aurons bientôt les "attaques nocturnes" en plein midi!

FAMINE NATIONALE

SE PRÉSENTERA-T-ELLE JAMAIS? OBSERVATIONS D'UNE PERSONNE QUI A RÉSOLU LA QUESTION DU PAIN QUOTIDIEN.

(American Rural Home.)

Une famine sévissant dans le pays causerait le plus grand désastre et bien des gens pensent qu'elle se produira. Toutefois les variations climatiques, la richesse du sol et la nature du pays, semblent proclamer l'impossibilité d'une semblable calamité. Mais sans le secours des instruments aratoires, on ne peut récolter ni foins, ni grains: avec toutes les machines à sa disposition et les hommes dont ils peuvent s'assurer les services, nos cultivateurs, dans les grandes sections qui produisent le blé, ne peuvent rentrer entièrement leurs moissons, à cause de la rareté de la main d'œuvre. Si l'on supprime les instruments aratoires, les cultivateurs ne pourront rentrer plus de la vingtième de la moyenne annuelle des récoltes. Par conséquent, ils sèmeront moins et des récoltes moindres augmenteront le prix du pain qui sera vendu à des prix exorbitants et deviendra un objet de luxe pour la classe ouvrière.

Ainsi donc les fabricants de machines agricoles ont rendu des services, non-seulement aux cultivateurs en leur permettant de cultiver des étendues plus considérables, mais à toutes les classes de la société en diminuant le prix du grain et par conséquent du pain.

Personne en Amérique n'a plus contribué à ce résultat que M. C. D. Dewey, président de la "Johnston Harvester Co." de Batavia, New-York. Grâce à son énergie et à son habileté, la récolte des grains au moyen de ses machines incomparables est devenue une science exacte et M. Dewey n'a épargné aucun travail pour arriver à ce but. Pendant longtemps il a été tellement absorbé par ses études qu'il lui a été impossible de prendre les distractions et le repos convenables.

Au milieu de ses grands travaux, il ressentit des douleurs loeuses à la tête et qu'il attribua aux occupations que lui imposaient ses affaires. Il éprouva une perte d'appétit et de sommeil, mais comme toutes les personnes occupées à de grands travaux, il n'en comprit pas la raison. Toutefois ses indispositions, légères au début, prirent un caractère alarmant. Les douleurs légères qu'il éprouvait en premier lieu se changèrent en souffrances atroces, les symptômes, insignifiants au début, prirent un caractère grave et finalement il fut obligé de garder le lit plus de deux mois. A ce moment son état était déplorable.

Son cerveau ne fonctionnait plus et il était dans un tel état de faiblesse qu'il lui était impossible de faire le moindre mouvement.

Il est impossible de s'imaginer un état plus désespéré que celui dans lequel se trouvait M. D. Dewey. Aujourd'hui cependant, il a toutes les apparences de la santé et peut vaquer continuellement à ses occupations. Lorsqu'on lui demanda les raisons de ce changement il répond invariablement comme font des milliers de personnes: "Je me suis guéri grâce au Warner Safe Cure." Cet excellent remède, je suis heureux de le déclarer, m'a certainement rendu la santé et la vigueur que je possédais auparavant.

Il n'est donc pas surprenant que je recommande fortement ce remède que j'ai pu apprécier au plus haut point.

Il existe aujourd'hui une telle concurrence que les hommes d'affaires sont astreints à des travaux bien plus rudes qu'autrefois.

Les exigences sociales et la famille ruinent les femmes plus qu'elles et leurs proches peuvent se l'imaginer. Il en résulte des maladies, des souffrances et la mort. Heureux ceux qui échappent à temps à cette terrible fin. Plus heureux encore ceux qui préviennent ces symptômes destructeurs en faisant usage du remède qui leur est recommandé.

TELEGRAMMES

ANGLETERRE

London, 1er sept.

Hartmann, socialiste, obligé par les autorités de quitter la France, est arrivé ici avec Perowski, l'ami du prince Krapotkine.

—Une convention de socialistes est convoquée pour le mois d'octobre. Un grand nombre de députés allemands russes et suisses seront présents.

—Le premier rapport du comte de Northbrooke au sujet des affaires d'Egypte, ne sera présenté que dans le cours de l'hiver prochain au parlement. Toute discussion avec les autres puissances à ce sujet sera suspendu dans l'intervalle.

—Une dépêche privée de Tien Tsin dit que la Chine est loin d'être découragée par la défaite qu'elle vient de subir, car elle vient de lancer un édit encourageant les soldats à se battre à outrance.

—Une lettre de Gordon annonce que Kerthoum pourra résister aux rebelles jusqu'au milieu d'octobre.

—On a travaillé toute la journée du dimanche aux préparatifs pour l'expédition du Soudan.

—La tâche dont on fait preuve les Chinois à Kinnai a quelque peu diminué l'enthousiasme de leurs amis de Londres qui commencent maintenant à croire que le gouvernement de Pékin ne tardera pas à accepter les conditions de la France.

—On s'étonne ici que les Chinois n'aient pas su tirer meilleur parti de leurs torpilles en faisant sauter quelques navires français.

—Les français ont pu tout enlever les torpilles déposées dans la rivière Min. Ça a été une véritable pêche aux torpilles.

FRANCE

Paris 1er sept.

L'amiral Courbet recevra la décoration de la légion d'honneur.

—Une délégation de l'extrême gauche veut avoir aujourd'hui une audience du Président pour demander la convocation des chambres, et la déclaration de guerre à la Chine; en cas de refus on veut en appeler au pays.

—L'amiral Courbet a quitté Matsou et l'on pense qu'il est allé à Halaan.

Cinq cents hommes de troupes françaises ont reçu l'ordre de se rendre de la Cochinchine à Keelung.

—Le rapport disant que la Chine a formellement déclaré la guerre à la France, est inexact. Ferry est allé en vacances à Saint-Dié, ce qui fait voir que le fait de complications ultérieures dans la question de la Chine, n'est pas probable.

—Les journaux français prennent ombrage à la promulgation de la nouvelle loi par laquelle les autorités d'Alsace Lorraine veulent empêcher l'augmentation du nombre de familles françaises dans ces provinces. D'après cette loi, les jeunes français sont obligés de se faire naturaliser sujets allemands ou de quitter la province. Les combattants de nationalité française pourront rester dans le pays, mais une fois mariés, ils sont avisés que leurs enfants seront sujets à la conscription ou devront quitter le pays.

ALLEMAGNE

Berlin, 1er sept.

Le typhus vient de se déclarer parmi les troupes qui sont actuellement engagées dans les manœuvres à Westphalie.

—Le Dr Schlozer, ministre prussien au Vatican, retournera à Rome le 15 courant, nonobstant la demande des irréconciliables qui voudraient le rappel de la légation prussienne.

ITALIE

Rome, 1er septembre.

Dans une encyclique publiée dernièrement à Rome, le Pape demande aux catholiques de monde entier de prier pour la liberté de l'Eglise et la prospérité de la foi catholique.

—Une bande armée, venant de Glog, s'est opposée à l'approche du vapeur anglais Bright Row, quoique celui-ci eût

son certificat en règle. L'autorité a été impuissante, et l'on a dû envoyer des troupes pour la sécurité des passagers.

Montréal, 1er sept.

La maison du docteur Webb est devenue la proie des flammes.

—En descendant de voiture, M. Brady ayant heurté un nègre, celui-ci qui est barbier l'a alors assailli avec un rasoir et lui a fait à la tête une grave blessure. L'agresseur a disparu.

—Un homme du nom de Smith qui se donne comme déserteur d'un régiment des Indes, vient de se livrer aux autorités.

—La vacance de la Cour Suprême se termine samedi.

—A la demande des membres de l'association britannique il y aura demain entre les clubs de la croisée Montréal et Coganawaga.

—En souvenir de la réunion de l'association pour l'avancement des sciences, l'université McGill a conféré à plusieurs des savants le degré honorifique de docteur en droit.

—On rapporte que le Rev. M. Hatton, P. S. S. autrefois professeur de Théologie au grand séminaire de Montréal a été transféré à la paroisse Notre Dame, où il remplacera feu M. Lévesque.

—Les boulangers ont réduit de deux centins le prix du pain de six livres.

ONTARIO

Ottawa, 1er sept.

Il y a vingt quatre ans aujourd'hui que le Prince de Galles présidait à l'installation de la première pierre des bâtiments du Parlement.

—Le revenu mensuel du port d'Ottawa est pour le mois d'août de \$12,966. La collection pour le mois d'août de l'année dernière a été de \$14,672.

L'AGE DES ROIS

On vient de faire, à l'occasion du cinquante-quatrième anniversaire de la naissance de l'empereur d'Autriche, un relevé de tous les monarques existants :

Table listing monarchs and their ages: L'empereur d'Allemagne... 87 ans, Le pape (monarque spirituel)... 73, Le roi de Hollande... 67, etc.

Le révérend M. Cyrille Née, décédé, le 19 août dernier, à Paris, était membre de la société ecclésiastique Saint-Joseph.

H. Têtu, prêtre.

Archevêché de Québec, 1er sept. 1884.

COURRIER DE LEVIS.

A l'Islet.—On achève les réparations commencées il y a quelques semaines dans l'église de l'Islet. Dans le cours du mois prochain on fera la bénédiction d'un carillon complet, ainsi que d'une cloche plus petite destinée au clocher du rond-point. La plus grosse cloche pèse 1684 livres, la seconde 1232 et la troisième 942. Le poids total des quatre cloches est de 4952 livres.

Choses et autres.—Cant quatre-vingt cinq bêtes à corne, appartenant à M. G. E. Brown, ont été expédiées à Aurora, Illinois, la semaine dernière, après avoir fait la quarantaine réglementaire à Saint-David de Lauberivière.

—Le Féga n fait sa dernière excursion samedi. Maintenant il ne sortira que lorsqu'il sera notifié par quelque parti de plaisir ou autre.

—Pour agir sur le foie et nettoyer les intestins aucune médecine n'égale les Pilules Cathartiques d'Ayer.

Ecclésiastique.—M. l'abbé G. Fournier, du collège de Sainte-Anne, est nommé curé de Saint-Lambert en remplacement de l'abbé G. Côté, nommé à la cure de Sainte-Croix.

—Les révérends Pères Philéas et Eugène Gauvreau, de l'Ordre des Dominicains, sont de retour d'un voyage en Europe.

Juge de paix.—M. John Simon Murphy, commerçant du village Lawson, vient d'être nommé juge de paix.

L'orphelinat agricole.—On annonce qu'un certain nombre de religieuses de l'Ordre des Filles de la Sagesse doivent s'embarquer aujourd'hui au Havre, en route pour le Canada. Le but principal est de prendre soin des enfants et des malades dans les hôpitaux. Elles doivent, dit-on, prendre sous leurs charges l'orphelinat fondé il y a environ un an, par M. le curé Rousselot, dans le township de Wentworth, sous le nom de Notre-Dame de Montford.

Quatre religieuses de cet ordre sont mortes à Toulon, il n'y a pas bien longtemps, victimes de leur zèle auprès des cholériques.

Régattes.—Les régattes qui devaient avoir lieu aujourd'hui, sont remises à la fin de la semaine. Nous informons nos lecteurs de la date précise à laquelle elles auront lieu.

Commissaires d'écoles.—Dans la liste des dernières nominations de commissaires d'écoles, nous détachons les noms suivants :

- Comité de Tremisouats, Saint-Antoine.—M. Florentin Soucy, vu que monsieur a été proclamé élu avant l'heure fixée par la loi.
Comité de Gaspé, Acce à Grisford.—MM. Jérôme Syonot et Augustin Bilo-deau.
Comité de Kamouraska, Saint-Onésime.—MM. Antoine Dubé, Amable Bernier et François Ouellet.
Comité de Rimouki, Cedar Hall.—MM. Sifroid Canuel et Pierre Côté.
Saint-Edouard du Lac au Saumon.—M. Casimir Oudé.

Accusation.—Un cultivateur ayant passé sur la voie de l'intercolonial avec sa voiture, contrairement à la loi, a été amené devant le juge de paix, ce matin, qui a suspendu sa sentence.

Nominations.—La Gazette Officielle contient les nominations suivantes : M. Pierre Casimir Durand, avocat, de la ville de Beauharnois, à la charge de protonotaire de la cour supérieure, greffier de la cour de circuit, greffier de la paix et des sessions de la paix, et greffier de la couronne, dans le district de Beauharnois, en remplacement de M. Pierre Joseph Ubalde Beaudry, démissionnaire.

Aussi, M. Arthur Rousseau, de la ville de Nicolet, greffier de la cour de circuit du comté de Nicolet.

Panis.—Les élèves de l'École de cavalerie qui ont assailli, l'autre jour, l'équipage du bateau-passeur, et opposé une vive résistance aux gardiens de la paix appelés à bon marché, ont été condamnés à 168 heures de consigne, et la troisième, grâce à sa bonne conduite passée, a été acquittée.

Erreur.—Les journaux de Québec, en annonçant que deux convois étaient venus en collision sur l'embranchement Saint-Charles, ont commis une erreur à l'occasion de M. Guillet, entrepreneur aux boutiques de l'Intercolonial à la Rivière-du-Loup, un voyage à Lévis.

L'accident arrivé sur l'embranchement, nous l'avons raconté samedi, c'est une collision entre le remorqueur et un char à bras. Deux hommes ont reçu des blessures qui ne présentent aucun danger, quoiqu'en disent les Chroniques et L'Événement.

Avant de publier des récits fantaisistes de prétendues catastrophes on devrait aller aux renseignements.

Arrivages.—Au quai Murphy : la goélette Virginie, capitaine Charette, venant de la Rivière du Loup avec 500 paquets de bardeaux. Au quai Barras : la goélette Almonda ayant un chargement de 138 tonnes de charbon.

Infraction à la loi.—Le collège des médecins et chirurgiens vient d'instituer une action contre un individu pour infraction à la loi défendant de pratiquer la chirurgie sans une licence à cet effet. Il est allégué dans la déclaration que le défendeur, barbier de profession, fait de la chirurgie, en qualité d'extracteur de cors, depuis nombre d'années. Le prétendu chirurgien a publié des circulaires dans lesquelles il se donnait comme chirurgien. C'est cette déclaration qui le met sous les coups de la loi. Attention aux charlatans !

Ivresse.—La police a eu affaire, hier, à deux hommes qui ont le vin malin. L'un est cocher, au Grand-Tronc, l'autre est chauffeur à bord d'un des bateaux passagers. Ces deux amis de Bacchus, fatigués de se voir ainsi conduire au poste, juraient en paroles.

Des animaux sur la voie.—Les excursionnistes qui ont pris part au voyage de plaisir pour Sherbrooke et New-Port rapportent que le train a été retardé à deux ou trois reprises par des troupes d'animaux dit Le Canadien. Dans la Beauce, le train a frappé un des ces troupeaux, heureusement que le mécanicien avait renversé la vapeur, car le choc aurait été assez considérable pour produire un déraillement. Il n'y eut qu'une vache sérieusement blessée. Un peu plus loin que Sherbrooke, le train s'est également trouvé en face d'un cheval magnifique qui, à l'approche des chars, se laça à toute vitesse sur la voie en avant d'eux. On nous dit que ce cheval singulier a fait au moins 4 milles toujours en avant de l'engin. Il n'a été arrêté dans sa course furibonde que par un pont sur lequel, toutefois, il s'aventura faisant de 10 à 20 pieds en longueur sur les dormants (sleepers). Là il s'effraya.

Ce voyant, le mécanicien renversa la vapeur et l'on eut du débiayer la voie. On fit un pont plus propice pour le cheval qui fut envoyé hors la voie et le train repartit sans être cette fois contrarié par ces animaux intempêtes.

Un conseil par jour.—L'eau est un élément indispensable à l'alimentation ; elle représente à peu près les 75 centièmes du poids total du corps.

Comme la plupart des épidémies qui ravagent les grandes villes sont occasionnées par l'insalubrité des eaux, on ne saurait apporter trop d'attention au choix d'une eau potable.

L'eau potable doit être aérée ; aussi

les eaux de pluie sont-elles plus saines que les eaux de source.

Elle ne doit pas contenir plus de 0 gr. 5 par litre de substances minérales et point de substances organiques.

Da reste, il faut proscrire toute eau crue, c'est-à-dire impropre au savonnage et à la cuisson.

En cour d'assises.—Le président.—Ainsi, vous avez pénétré dans un wagon de deuxième classe, vous avez cherché à étrangler cet homme et vous l'avez jeté sur les rails ?

—Il me demandait des renseignements, j'ai cru bien faire en le remettant sur la voie.

COURRIER DE QUEBEC

Grand encan de meubles par catalogue.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le grand encan de meubles par MM. Oot Lemieux et Cie le tout consistant en magnifiques ameublements de salon en noyer noir au poli français, recouvert en cachemire de soie, ameublement de parloir en ardo, chaises de couture, tables de fantaisies montées sur broche, chaises de centre, à carreaux et de trameau dessus en marbre d'Italie, étagères de coin et de côté, grands miroirs de trumeau et de corniche, cadres richement sculptés, ornements, rideaux en damas, argenterie, sideboards, tables à dîner, magnifique bibliothèque en noyer noir avec écritoire cylindre, canapé-lits ; grand assortiment d'ameublements de chambre à coucher en noyer noir, de tous genres avec glace anglaise et dessus en marbre, tapis, matelats en pur orin, grand assortiment de chaises de salle à dîner, etc, etc.

Tout cet immense assortiment de meubles ci-haut mentionné sera vendu mercredi, le 3 septembre aux salles d'encans de MM. Oot Lemieux et Cie 253, rue et Faubourg St-Jean, Québec.

Le tout se compose de marchandises d'un fini parfait, sortant des ateliers des meilleurs ébénistes de Montréal et Toronto. Le tout visible mardi, le 2, de 2 à 3 heures p. m. où l'on se procurera des catalogues.

Des chaises seront à la disposition des dames.

MM. Lemieux et Cie ayant en main un assortiment considérable pour au delà de \$10,000,00, et afin de donner facilité à ceux qui ne voudront pas assister à l'encan, ils vendront à vente privée, au plus bas prix possible.

La vente commencera à 2 heures p. m. précises.

Notes personnelles.—Nous apprenons que l'honorable juge Routhier est retenu à sa chambre depuis plusieurs jours par une forte attaque de rhumatisme.

—M. Zéphirin Warren a été réélu unanimement maire du village de la Pointe au Pic.

—Lord George Hamilton et M. Claude Hamilton, députés à la chambre des communes d'Angleterre, et frère de la marquise de Lansdowne, sont à Québec, les hôtes du gouverneur général.

—Mlle Legrand, cette sympathique artiste qui avait contracté une assez grave maladie dans sa tournée aux États-Unis et en Canada, est en ce moment à Paris et va mieux. Elle se prépare pour une nouvelle tournée artistique.

Décédé.—Ferdinand Morasse, de Saint-Pierre des Beccquets, interné à l'asile de Beauport depuis quelques années, est mort subitement vendredi dernier.

A St-Michel.—La société Ste-Cécile ira à St-Michel dimanche prochain, et donnera une messe de son répertoire.

Il y aura répétition générale mercredi soir.

Les prisonniers.—Il y a actuellement à la prison 82 prisonniers dont 25 femmes. Et voici la nomenclature du nombre entier : 8 personnes ne peuvent quitter la prison à cause d'infirmités corporelles, 9 purgent des sentences de cour ; 41 par l'ordonnance de la police ; 15 coupables de vols et d'autres méfaits ; 2 navigateurs sous l'effet de l'acte impérial ; 4 qui attendent leur procès ; 1 idiot ; 1 coupable des délits militaires et 2 témoins pour la couronne.

Une voleuse.—Une femme du nom de Mary Newman, venant de Montréal, convaincue du vol d'un portemonnaie contenant \$1.38 et appartenant à une demoiselle Marois, a été condamnée à un mois de prison.

Pour le Saguenay.—Le vapeur Union capitaine Barras, quittera le quai, Saint-André, demain matin, à sept heures et demie, pour la baie des Ha! Ha! et Chicoutimi, faisant escale aux ports intermédiaires.

En correctionnelle.—Un commerçant ivre et naissant à la circulation, est condamné à \$2 d'amende ou à 15 jours de prison. Son camarade ayant essayé de l'arracher des mains du gardien de la paix, est lui-même tombé dans le piège.

Hier matin, il a dû payer \$5 et les frais ou aller passer un mois chez McLaren.

Un autre poehard, John Morly, est acquitté sur la promesse que la chose ne lui arrivera plus.

Courses.—Des courses au trot auront lieu jeudi à 2 heures précises, sur l'hip-

podrome Saint-Charles. Les chevaux Stadocona et Dolly se disputent une bourse de \$1,000. Il y aura aussi des courses entre plusieurs chevaux qui, d'ordinaire, font leur mille en 2 minutes et 50 secondes.

Bénédiction.—Le Révd. M. Légaré, G. V., accompagné des pères Rédemptoristes a fait hier après-midi, la bénédiction de la nouvelle école St-Patrick qui bientôt sera en état de recevoir les jeunes élèves.

Désertées, mais reprises.—Deux orphelins se sont enfuis, vendredi soir, pendant le sort, de l'hospice des orphelins de la Charité, rue Richelieu.

Les fugitifs étaient le nombre des "grandes" à l'orphelinat ; l'une d'elles, trésorière de la société des Enfants de Marie, emportait la bourse était assez plate, il est vrai, dans le moment.

La police, prévenue à temps, a réussi le lendemain à rejoindre les fillettes sur la route de Beauport et les a ramenées, fort pénades, à l'hospice.

Funérailles.—Hier matin, à 10 heures, ont eu lieu les funérailles de M. Pournier, fils.

Le service a été chanté par M. l'abbé F. X. Bélanger, de la cure.

Le registre a été signé par MM. A. Lefavre, chargé d'affaires de la République française, à Washington, L. Duchastel, chancelier du consulat de France à Québec, P. Vallières, A. Desforges.

L'eau.—On vient de découvrir une nouvelle source d'eau dans le maître-conduit de l'aqueduc, au pont Scott.

Incendie.—Un commencement d'incendie s'étant déclaré chez madame vendeuse Argue, demeurant rue Arago, il y eut un instant beaucoup d'excitation parmi les gens du voisinage habitant tous des maisons de bois.

Heureusement les pompiers, avec leur diligence ordinaire, enretint vite raison du feu qui avait pris, on ne sait trop comment, en trois différents endroits dans la mansarde.

Concussionnaires en fuite.—Notre police vient de recevoir le signalement de John Joseph McMahon, jeune homme de 29 ans, ex-employé de la "Leather Manufacturers National Bank", de New-York, qui est disparu depuis le 8 août courant, après avoir eu soin de tirer de la caisse de la banque la jolie somme de \$20,000.

On donnera une récompense de \$500 pour son arrestation.

Edward Mason est un autre employé de banque dont on désire retrouver les traces et qu'on signale partout à la sollicitude de la police. Il a volé \$6,000, dimanche dernier, à la Banque du peuple de Saint-Paul, Minnesota, et s'est enfui avec un ami du nom de Charles Parker.

Dans ce cas-ci, on donnera \$250 pour l'arrestation et une autre somme semblable pour le recouvrement de l'argent volé.

Mort presque subitement.—Une Dlle Vover, demeurant rue du Roi à St-Roch, partait il y a huit jours pour faire visite chez M. Boideu, à St-Nicolas. Elle était alors en parfaite santé.

Jeudi dernier elle commença à se plaindre du mal de tête, mais elle n'en fit pas cependant grand cas. Elle passa les journées de vendredi et samedi debout jusque dans l'après-midi de samedi où elle commença à être un peu plus incommodée par le mal de tête et par une maladie de cœur. Elle empira si promptement que samedi soir elle rendait le dernier soupir.

La défunte n'était âgée que de 19 ans et appartenait à la confrérie des enfants de Marie de Saint-Sauveur.

Son corps a été transporté à Québec où a eu lieu, ce matin, l'inhumation.

MARITIME

La somme d'argent perdue à la maison des douanes de Québec, dans la journée d'hier s'élève à 14,363 piastres.

—On a reçu hier la nouvelle que le brigantin Salisbury, ayant fait voile de Montréal pour Buenos Ayres, avec une cargaison de bois scié, est échoué à la Pointe aux Outardes, en aval de Manicouagan. Le remorqueur Conqueror No 2 a quitté Rimouki pour aller à son secours. On espère renflouer le bâtiment.

—On rapporte que l'arbre de manœuvre du steamer Polino s'étant rompu, le bâtiment sera descendu à Québec pour être radoubé au chantier Dinning. Le Polino appartient à MM. Ross et Cie.

—La goélette Emilie est arrivée avec tout le matériel du steamer naufragé le Fylgia. La vente à l'enchère sera annoncée ces jours-ci.

—La barque américaine Jennie Harkness, venant de Formose avec une cargaison de sucre, vient d'entrer dans le port de Montréal. C'est le premier voilier ayant un chargement d'eau de 23 pieds qui ait passé dans le Saint-Laurent.

—Les propriétaires de la goélette Algeria poursuivent la compagnie du steamer Barceloneta pour 600 louis sterling, montant des dommages éprouvés dans un abordage, le 24 mai dernier, en amont de la cote du cap Breton.

—Le steamer Ocean King, arrivera de Londres ce matin. Après avoir dé-

chargé sa cargaison pour Québec, il se rendra à Montréal. Ce vaisseau venant d'un port infesté a dû être examiné avec soin à la quarantaine et par le médecin du port.

—La Salsepareille d'Ayer guérit votre catarrhe, et vous délivrera de toute odeur écœurante de l'haleine.

How make candy?—Ce livre donne toutes les recettes pour faire toutes sortes de candy. Les recettes pour faire des caramels, des mélanges français et tous autres bonbons contenus dans ce livre, sont les mêmes qu'emploient les meilleurs confiseurs de la ville. Toute personne peut faire ces bonbons à sa maison à un tiers du prix ordinaire. Envoyez par la poste 50 cents (pas de timbres) Adresse Rochester Publishing Co, 32, 33 et 33 1/2 Osburn Block, Rochester, N. Y.

Marriage.

Lundi, 25 du courant, M. Joseph Laboué, peintre, de la paroisse Saint-Henri, conduisit à l'autel Marie-Marie-Celine Leclerc dit Francoeur.

L'heureux couple est parti pour les Cantons de l'Est. Nos meilleurs souhaits.

On demande

Un petit garçon pour distribuer le Quotidien. S'adresser à ce Bureau.

On demande

Un apprenti boulangier. S'adresser à ANSELME MORIN & FILS 29 août.

AVIS

Le soussigné informe le public qu'il a ouvert un établissement comme pharmacien, apothicaire, chimiste et droguiste à l'endroit ci-devant occupé par O. J. Dion, rue Commerciale, No. 84, Lévis.

Il sollicite respectueusement l'encouragement du public. DR. A. A. MARSAN.

College de Levis

La rentrée des élèves pensionnaires aura lieu vendredi 5 septembre à 6 heures P. M.

L'ouverture des classes se fera le lendemain. 21 août.

Dans l'affaire de F. E. COTE de St-Joseph de Lévis. Insolvable.

Le failli m'a fait une cession de ses biens pour le bénéfice de tous ses créanciers.

Toutes personnes ayant des réclamations contre cette succession, sont requises de les produire devant moi le plus tôt possible. HENRY A. BEDARD, Cessionnaire-Syndic.

Bureau de Bedard, Girard & Cie, Coin des rues Notre-Dame et Lamontagne, Québec.

On demande

La paroisse de Saint-Georges, comté de Beauce, demande trois instituteurs diplômés pour écoles élémentaires, et munies de bons certificats de moralité. S'adresser au soussigné, Secrétaire-Trésorier, JEROME RANCOURT

Amers Canadiens

Ce trésor des Dyspeptiques guérit, outre la Dyspepsie des Tuberculeux, ou poitrinaires, les indigestions, les Névralgies, les Débilités générales, les maladies du Foie et des Reins, les hydroptiques et les Rhumatismes.

Préparés par le

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q.

Prix : 30 cts la bouteille. 9 août 1884.

Vente par autorité

DE LA DOUANE

DE MARCHANDISES SAISIES,

GOELETTES, etc.

Par ordre de l'agent spécial du département de la douane, pour infraction aux lois de la douane, seront vendus le 5 septembre prochain, à onze heures a. m., les goélettes "Aurora", "Viking", et "Marquis de Lorne" avec tous leurs matériaux, tels qu'elles sont actuellement au chantier Alcool.

- 18 baril d'Alcool.
9 " Gin.
12 boîtes Vermouth.
10 " d'eau de vie.
4 "
6 paniers Champagne
2 tonneaux Melasse.
1 " Sucre.
2 boîtes plumes d'oiseau.
1 Jumelle.

Et par ordre du collecteur.

1 balloque, 1 jupon de satin, 2 accordeons, 2 cabarets plaqués en argent, 1 Album, 1 table avec ornementation, 1 Octave, 1 armoire vin de Bordeaux.

Vente à l'entrepôt de douane, vendredi, 5 septembre, à onze heures a. m.

A. J. MAXHAM & Co.

E. et C. 28 août 1884.

